



GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU DÉPÔT DE SUJET

3074/2036 - MAÎTRISE EN LETTRES AVEC MÉMOIRE EN RECHERCHE

1. OBJECTIF GÉNÉRAL

Le dépôt du sujet est constitué par la présentation du projet de recherche dans lequel sont exposés la problématique, les objectifs poursuivis, les approches théoriques et méthodologiques sollicitées, un plan provisoire, un échéancier et une bibliographie.

2. CALENDRIER

Le dépôt doit être élaboré sous la supervision de la direction de recherche. Le calendrier des rencontres est déterminé conjointement entre la direction de recherche et l'étudiante ou l'étudiant.

La direction de recherche doit accepter le projet avant que celui-ci soit déposé formellement puis évalué par un comité professoral. Le dépôt, sous forme électronique (dir.cycles.sup.lettres@uqtr.ca), devra être effectué **au plus tard le dernier jour de la session**.

- ⇒ Inscrivez dans le nom de fichier « Nom_Dépôt de sujet ».
- ⇒ Vous devez avoir remis, dix jours avant la fin de la session, votre [Plan global d'études](#) et votre [Choix de sujet](#).

3. PRÉSENTATION ET CONTENU

Le projet doit compter environ **15 pages** et respecter les règles du [Guide de présentation des travaux](#) de la section (il est aussi possible de préférer le système de référence APA au modèle présenté dans le *Guide*).

- ⇒ Vous devez utiliser l'interligne simple pour la Page de titre, la Table des matières, l'Échéancier et les Orientations bibliographiques.

PAGE DE TITRE

Pour la mise en page, suivre les recommandations du *Guide de présentation des travaux* pour la présentation de la page titre d'un mémoire ou d'un essai.

La page doit mentionner le titre de la recherche.

I. PRÉSENTATION DU SUJET

Présenter et justifier le corpus ainsi que la problématique, en prenant soin de constituer un état présent de la recherche sur les différentes dimensions abordées.

II. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Présenter brièvement les principaux objectifs qui sous-tendent le mémoire.

III. APPROCHES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Établir le cadre théorique d'interprétation (perspective critique, concepts clés) qui fonde la démarche et décrire la méthodologie choisie (y compris les étapes).

IV. TABLE DES MATIÈRES

Établir une table des matières provisoire des chapitres du mémoire.

V. ÉCHÉANCIER

Échéances prévues pour la recherche et pour la rédaction des chapitres.

- ⇒ Si la scolarité n'est pas complétée, inscrire la répartition des cours à suivre.
- ⇒ Indiquer la date prévue du dépôt initial du mémoire.
- ⇒ L'étudiante ou l'étudiant à temps plein dispose de 9 sessions pour faire son dépôt initial et l'étudiante ou l'étudiant à temps partiel, de 15 sessions.

VI. ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Indiquer les ouvrages cités et les principaux ouvrages qui constituent le point de départ de la recherche. Voir le *Guide de présentation des travaux*.

4. ÉVALUATION

Le comité d'évaluation peut attribuer la note « S » pour succès ou la note « E » pour échec. Il remet un bref rapport. L'étudiante ou l'étudiant qui reçoit la note « E » pourra déposer à nouveau son projet la session suivante, en s'appuyant sur les remarques du comité. Un second dépôt insatisfaisant entraîne l'exclusion du programme, sans droit de reprise.